

**24^{ème} Session Ordinaire du Conseil d'Administration du Bureau
Malien du Droit d'Auteur**

**Projet de discours d'ouverture de Monsieur le Ministre de la
Culture**

Madame, Messieurs les Administrateurs,

Monsieur le Directeur Général,

Madame, messieurs,

Cette 24^{ème} session ordinaire du Bureau Malien du Droit d'Auteur, que j'ai l'honneur de présider, s'inscrit dans un contexte particulier qui nous interpelle. Par delà l'adoption du budget et du programme d'activités 2013, il s'agit pour nous de rechercher les voies et moyens pour préserver la capacité nationale de production dans le domaine des œuvres de l'esprit, en cette période de crise où la créativité nationale subit les conséquences d'une situation extrêmement difficile.

Et, un malheur n'arrivant jamais seul, je voudrais vous rappeler que la communauté des créateurs a été durement éprouvée cette année, par la disparition d'éminents sociétaires ou collaborateurs du Bureau Malien du Droit d'Auteur.

En leur mémoire, je vous prie d'observer une minute de silence.

Madame, Messieurs les Administrateurs,

Monsieur le Directeur Général,

La présente session m'offre l'occasion de partager avec vous la réflexion sur certaines de nos grandes préoccupations, notamment les défis liés à l'administration du droit d'auteur et à l'économie de la culture dans notre pays.

Comme je viens d'ébaucher le sujet, la propriété littéraire et artistique connaît une crise sans précédent. En effet, la persistance de la piraterie sous les formes les plus complexes et les plus variées, la diffusion, la distribution et l'exploitation gratuites, anarchiques des œuvres musicales et des films, le photocopillage massif des livres, ont soumis la création littéraire et artistique à rudes épreuves.

Le développement des réseaux internet et de la téléphonie mobile, le téléchargement illégal et le partage anarchique des fichiers de musiques et de films constituent autant de facteurs qui affectent la créativité nationale. Quant aux radios privées, elles ne s'acquittent pas des redevances de droits d'auteur.

C'est le lieu de saluer et de féliciter la Direction Générale et tout le personnel du Bureau Malien du Droit d'Auteur pour le travail qu'ils ont accompli dans un environnement extrêmement difficile.

Mesdames, Messieurs les Administrateurs,

Face à cette situation, je vous invite à trouver les voies et moyens qui permettront une sauvegarde urgente et durable des droits d'auteurs et des droits voisins au Mali.

Il importe de combattre la piraterie sous toutes ses formes, d'encourager et de soutenir la créativité par des actions de promotion culturelle, d'assurer une protection efficace des droits de tous les auteurs et d'ancrer durablement une culture du droit d'auteur, afin que chaque auteur puisse vivre dignement du fruit de sa création.

Par ailleurs, il nous faut engager des actions fortes contre le piratage des œuvres en renforçant les mesures aux frontières, en sensibilisant les populations mais aussi en menant une lutte implacable contre les auteurs des actes de contrefaçon.

Nous devons mettre en place un cadre juridique et des mécanismes de gestion collective des droits d'auteurs qui soient adaptés au nouvel environnement.

A cet effet, j'engage la Direction Générale à accélérer le processus d'élaboration des textes d'application de la loi fixant régime de la propriété littéraire et artistique et à accentuer ses efforts de recouvrement des redevances de droits d'auteur en vue d'une optimisation des ressources.

Il conviendrait, aussi, de sensibiliser tous les usagers d'œuvres, afin qu'ils s'acquittent régulièrement des redevances de droits d'auteurs.

Madame et messieurs les administrateurs,

Si l'exercice 2013 ne s'annonce pas sous de meilleurs auspices, il nous appartient de le préparer avec la plus grande rigueur possible.

Je vous invite, par conséquent, à faire des propositions pertinentes.

2012 s'achève, tandis que 2013 avance à grands pas. Au seuil du nouvel an, je voudrais formuler pour vous, des vœux ardents de santé, de paix, de concorde familiale, d'harmonie sociale et de réussite professionnelle. Puisse le BUMDA retrouver toutes ses marques dans un Mali totalement réunifié, paisible et prospère ! Que Dieu bénisse le Mali !

C'est sur cette note d'espoir, que je déclare ouverte la 24^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration du Bureau Malien du Droit d'Auteur.

Je vous remercie.